

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Le « programme de travail pour rénover notre modèle social » a été remis aux organisations syndicales le 6 juin. Le gouvernement propose un programme de guerre contre les droits des salariés et contre les organisations syndicales chargées de les défendre ! Il poursuit et aggrave la destruction du Code du travail, l'entreprise devant devenir « créatrice de norme », il n'y aurait donc plus de norme ! Il s'attaque à la plus grande de nos conquêtes, la sécurité sociale, en supprimant les cotisations salariales dès janvier 2018, remplacées par l'impôt (CSG)

il prévoit la suppression de 120.000 postes dans la fonction publique dont 50.000 dans la Fonction publique de l'état, le rétablissement du jour de carence, la poursuite de la contractualisation de la fonction publique, la remise en cause du code des pensions civiles et militaires de retraite....

Pour Force Ouvrière, la fonction publique, ses fonctionnaires et agents, ne sont pas des postes de dépenses budgétaires, des variables d'ajustement des comptes publics: ce sont bien au contraire les garants de notre richesse à tous : le service public républicain !

Républicaine, oui, l'école est républicaine et l'ensemble des réformes de ces dernières années visant à toujours plus de territorialisation de l'école vont à l'encontre de ce principe tant par l'autonomie croissante des établissements que par la réforme des rythmes scolaires et du collège, que par la régionalisation de l'enseignement professionnel.

La réforme territoriale transforme peu à peu l'Education nationale, une et indivisible, en une multitude d'établissements et de programmes.

Force Ouvrière réaffirme son attachement indéfectible au statut général de la fonction publique et aux statuts particuliers. Les décrets successifs déclinant les réformes, l'individualisation des salaires et missions, la nouvelle évaluation -PPCR des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, ont gravement mis à mal les garanties statutaires, ces dernières années.

Force Ouvrière condamne la précarisation croissante dans l'Education nationale, le recours massif au recrutement de contractuels en lieu et place de fonctionnaires.

Concernant les rythmes scolaires, la FNEC-FP-FO n'a cessé de rappeler depuis 2013 que les décrets Peillon/Hamon ont été rejetés par les enseignants. Ils ont dégradé les conditions de travail des enseignants, en plus d'accroître la tutelle des élus politiques sur les écoles (ingérences municipales sur les plan pédagogique et financier, confusion scolaire/périscolaire entraînée par la mise en place des PEDT.) Cette réforme, dont nous demandons l'abandon, a, de plus, ajouté une demi-journée de présence supplémentaire dans les locaux scolaires, entraînant un coût supplémentaire aux enseignants.

L'annonce médiatique du retour à la semaine de 4 jours a suscité un grand espoir chez les enseignants du 1er degré. Or le projet de décret ne répond en rien à l'aspiration des enseignants d'en finir (confusion scolaire/périscolaire) En effet, s'il ouvre la possibilité pour les communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de 4 jours, il ne rétablit pas une organisation de la semaine scolaire commune à toutes les écoles du territoire national.

La possibilité offerte aux communes de déroger au calendrier scolaire national des 36 semaines de classe fixant les congés scolaires, ouvrirait la voie à des calendriers locaux, par commune, par école, dépendant de chaque PEDT et des contingences territoriales permettant même aux communes de s'attaquer aux congés des enseignants (cf. la mairie de Fos)

Dans ces conditions, comment garantir le droit à mutation si chaque territoire est soumis à un calendrier scolaire différent et donc à une définition particulière des obligations réglementaires de service du corps

des P.E, notamment pour les titulaires remplaçants, les compléments de service et les postes fractionnés, sauf à aggraver davantage l'annualisation dont ils sont déjà victimes ?

Pour toutes ces raisons, la FNEC-FP-FO revendique le rétablissement d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) commune à toutes les écoles du territoire national et qui ne fluctuerait pas d'une ville à l'autre en fonction des orientations politiques des élus locaux ou des finances des collectivités locales ou encore des PEDT et qui ne remettrait pas en cause le calendrier national sur 36 semaines.

Le ministre de l'Education nationale veut mettre en place, dès la rentrée prochaine, les CP à 12 en REP+. La mesure devrait être étendue aux CE1 et aux REP, l'année prochaine.

Pour la FNEC-FP-FO, la baisse des effectifs dans les classes est un des axes majeurs de l'amélioration des conditions de travail des enseignants, mais les baisses d'effectifs doivent pouvoir être obtenues dans toutes les classes, y compris hors éducation prioritaire.

Nous constatons que cette mesure se fait dans l'urgence et la précipitation, sans qu'à ce stade des postes budgétaires n'aient été débloqués au niveau national, ce qui ne peut que conduire à détourner nos moyens déjà insuffisants dans les départements.

Dans les Bouches du Rhône, le DASEN a indiqué que « la rentrée s'annonce un peu complexe, pour ne pas dire plus ! » C'est effectivement le constat que le SNUDI FO 13 dresse, au vu du chantier qui s'annonce, suite à la décision présidentielle d'instaurer des CP et CE1 à 12 dans toutes les écoles REP/REP+, d'ici la fin de la mandature.

Cette année, la priorité concerne uniquement les CP en REP+, moyennant une « faisabilité matérielle ». Les IEN de circonscriptions ont consulté l'ensemble des équipes concernées par ces dédoublements et leur ont demandé de décider d'une nouvelle organisation pédagogique de l'école pour répondre à cette demande institutionnelle (répartition des maîtres sur les CP, nombre d'élèves, choix des salles, conservation ou non du dispositif PARE...), ce qui remet en cause à la veille des congés d'été le travail effectué par le conseil des maîtres !

Pour trouver immédiatement 139 enseignants, vous proposez Monsieur le DASEN :

- Le recrutement de 40 liste complémentaire
- le redéploiement de plus de 100 brigades actuelles (circo, REP+ et départementale)
- La réorientation d'une vingtaine de postes PARE sur des classes de CP dont les supports seront connus lors de ce CTSD du 29 juin.

Et pour pallier la réquisition de la brigade, le recrutement de personnels enseignants contractuels, avec des contrats précaires et mensuels de novembre à février, au moment où le besoin de remplacement est le plus élevé !

La FNEC-FP-FO dénonce cette réforme menée à la hâte et mise en place à moyens constants, sans création des postes nécessaires et le recours à des personnels précaires.

➤ Sur le plan matériel, la municipalité marseillaise, par exemple, prévoit d'utiliser de simples paravents pour séparer physiquement les élèves sans les isoler phoniquement et sans prévoir d'emplacement pour le second bureau, le second tableau et une seconde armoire à matériel pour le deuxième enseignant ! *De qui se moque-t-on ?*

Vous avez également évoqué, Monsieur Le DASEN la possibilité de déplacer des classes de CM2 dans le collège de secteur si cela permettait de libérer des locaux dans l'élémentaire et dans certaines écoles, les salles communes sont réquisitionnées (bibliothèques, salle informatique, salle d'arts plastiques, salle de motricité...), remettant en cause l'enseignement avec tout l'incertitude, pour les équipes sur l'aménagement à temps de ces nouvelles salles et de leur équipement

La réalité de cette mesure très médiatisée c'est : une mise en œuvre « bricolée », une pagaille organisée, une nouvelle dégradation des conditions de travail et même une incapacité d'enseigner dans certaines classes qui se préparent !

Concernant les remplacements : La conséquence directe de la concentration des moyens de remplacements sur ces CP dédoublets sera le non remplacement des absences des collègues et donc la

répartition des élèves dans les autres classes de l'école aggravant encore les conditions de travail
Ces mesures auront également des conséquences néfastes sur le mouvement des enseignants puisque nous avons appris que 19 postes ont été retirés du mouvement pour permettre l'accueil des nouveaux stagiaires issus de la liste complémentaire, impactant, en cours de mouvement les collègues qui devaient bénéficier d'une priorité de retour sur poste.

Conséquences également sur les mutations puisque le département se retrouve dans une situation déficitaire en enseignants et les demandes d'exeat devraient être limitées à des cas prioritaires ; nouveau coup dur pour les collègues qui attendent leur mutation dans un autre département

Concernant la carte scolaire : l'organisation de CP à 12, sera bien souvent « compensée » par une hausse dans les autres niveaux sans ouverture de classe envisagée puisque c'est la moyenne qui est prise en compte et qu'il manquera des postes ! C'est donc une mesure discriminatoire et injuste pour les autres élèves et les enseignants, sans oublier la perturbation dans les nominations due aux modifications des décharges de directions induites par ces classes supplémentaires.

A deux semaines de la fin d'année scolaire, tout reste suspendu aux décisions qui seront actées en CTSD ce jeudi 29 juin : répartition des classes, les commandes, l'aménagement des locaux... avec toutes les modifications de dernières minutes !

Cette situation est intolérable !

Le FNEC-FP-FO s'adresse au ministre pour que des consignes précises soient adressées aux autorités académiques pour exiger :

- le respect de la réglementation en toutes circonstances.
- le recours immédiat à la liste complémentaire, en nombre suffisant, afin que ce dispositif ne soit pas le moyen de déroger aux garanties statutaires et de dégrader davantage les conditions de travail des PE.

D'ores et déjà, des appels à la grève (Rhône, Haute-Garonne, Vaucluse...) sont lancés pour demander qu'il soit mis fin à ces dispositions non réglementaires.

Dans les Bouches du Rhône, le SNUDI FO, la CGT Educ'action, le SE UNSA et le SNUipp-FSU ont appelé les enseignants à un rassemblement ce jour, devant l'Inspection académique

La FNEC-FP-FO votera contre cette proposition de carte scolaire.

Je vous remercie de votre attention.